

18-MAR-2011 2010-5319

25-MAI-2011 2011-2161 Avis de modification : changement d'adresse

EMUL-"PLUS" PYRETHRINE INSECTICIDE

COMMERCIAL PRÊT À APPLIQUER SOLUTION

ÉLIMINE MOUCHES, MARINGOUINS, MOUCHERONS.

POUR LAITERIES, PORCHERIES, POULAILLERS ET ÉTABLES.

GARANTIE:

Butoxyde de pipéronyle 1,0%

PYRÉTHRINE 0,20%

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

NO D'ENREGISTREMENT 17309

LOIS SUR LES PRODUITS

ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET

18 L

PLUS (9021-7993 Québec Inc)

~~300, rue Chapleau, suite 101~~

~~Saint-Hyacinthe J2S 6V9~~

450 771-7587

### Avis de modification

16265 Grand Rang St-Francois

Saint-Hyacinthe QC

J2T 5H2

MODE D'EMPLOI : Agiter avant d'employer. Fermer les portes, fenêtres ainsi que toutes autres ouvertures et retirer les animaux des bâtiments avant l'application. Appliquer à l'aide d'un atomiseur (non thermique) ou d'une pompe manuelle à raison de 100 ml/100 m3. Porter un masque ou un respirateur et des vêtements protecteurs. Appliquer dans les fentes et les fissures ainsi qu'à la surface des murs. Pointer l'atomiseur ou la pompe vers le haut et projeter le jet sur le plafond et les murs ou directement sur les insectes. Garder l'endroit clos pendant 10-20 minutes après le traitement. Aérer abondamment avant le retour dans l'emplacement traité. Répéter au besoin. Lors de l'utilisation d'un atomiseur mécanique, le matériel doit être entretenu et manipulé selon le manuel d'instruction du manufacturier.

NOTE : Faire le traitement avant ou après la traite seulement.

PRÉCAUTION : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas utiliser sur les humains. N'utiliser que lorsque la laiterie n'est pas en opération. Ne pas appliquer directement sur les aliments et le lait. Couvrir ou enlever les surfaces de préparation alimentaire, les ustensiles et instruments qui servent à la traite et à la préparation du lait. Éviter la contamination du fourrage et des auges. Après le traitement, laver les surfaces de préparation alimentaire, ustensiles, avec de l'eau potable. Après vaporisation, laver toutes les surfaces qui ont été en contact avec le lait et rincer parfaitement avec de l'eau potable avant une nouvelle utilisation. Éviter de respirer le spray mist, et le contact avec la peau, laver les mains après usage.

Ne pas contaminer, ni entreposer au voisinage d'aliments de consommation humaine ou animale, d'abreuvoirs ou de litières. Garder dans le contenant d'origine au cours de l'entreposage. Entreposer dans un endroit frais, bien aéré. Ne pas contaminer le lait, les ustensiles servant à la traite, les cours d'eau, lacs, étangs ou toutes autres sources d'eau potable ou destinées à l'abreuvement du bétail. Ne pas utiliser là où l'on entrepose le matériel ou l'équipement d'apiculture. Toxique pour les poissons.

PREMIERS SOINS : Si en contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Si dans les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Si ingéré, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétroles.

**ÉLIMINATION** : Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR** : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )